

Cet avis sur le site TED: <http://ted.europa.eu/udl?uri=TED:NOTICE:193417-2011:TEXT:FR:HTML>

**F-Montpellier: Services d'orientation et de conseil professionnel
2011/S 117-193417**

AVIS DE MARCHÉ

Services

SECTION I: POUVOIR ADJUDICATEUR

I.1) NOM, ADRESSES ET POINT(S) DE CONTACT

Pôle emploi Languedoc-Roussillon
direction régionale, 600 route de Vauguières - CS 40027
Attn: service achats/marchés
34078 Montpellier Cedex 3
FRANCE
Téléphone +33 467206102
Courrier électronique (e-mail): marcheaps-lr.34004@pole-emploi.fr
Fax +33 467203936

Adresse(s) internet

Adresse générale du pouvoir adjudicateur <http://www.pole-emploi.fr>
Adresse du profil d'acheteur <http://pole-emploi.marches-publics.info>

Adresse auprès de laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues: Point(s) de contact susmentionné(s)

Adresse auprès de laquelle le cahier des charges et les documents complémentaires (y compris des documents relatifs à un dialogue compétitif et un système d'acquisition dynamique) peuvent être obtenus: Point(s) de contact susmentionné(s)

Adresse à laquelle les offres ou demandes de participation doivent être envoyées: Point(s) de contact susmentionné(s)

I.2) TYPE DE POUVOIR ADJUDICATEUR ET ACTIVITÉ(S) PRINCIPALE(S)

Organisme de droit public
Autre emploi
Le pouvoir adjudicateur agit pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs Non

SECTION II: OBJET DU MARCHÉ

II.1) DESCRIPTION

II.1.1) Intitulé attribué au marché par le pouvoir adjudicateur

Marchés de services d'insertion professionnelle auprès des demandeurs d'emploi de la région Languedoc-Roussillon.

II.1.2) Type de marché et lieu d'exécution des travaux, de livraison des fournitures ou de prestation des services

Services
Catégorie de services: n° 25
Lieu principal de prestation ensemble de la région Languedoc-Roussillon.

II.1.3) L'avis implique

L'établissement d'un accord-cadre

II.1.4) **Informations sur l'accord-cadre**

II.1.5) **Description succincte du marché ou de l'achat/des achats**

Objet: passée conformément à la procédure prévue à l'article 9 du décret n° 2005-1742 du 30.12.2005 selon des modalités librement définies par le pouvoir adjudicateur, la consultation vise à la conclusion de marchés ayant pour objet la mise en oeuvre, auprès des demandeurs d'emploi de la région Languedoc-Roussillon, de prestations de services d'insertion professionnelle de type "Atelier" (ATE), "Stratégie de recherche d'emploi" (STR), "Confirmer son projet professionnel" (CPP), "Cap projet professionnel" (CAP), "Evaluation préalable à la création d'entreprise" (EPCE), "Objectif projet création ou reprise d'entreprise" (OPCRE), "Evaluation des compétences professionnelles" (ECCP), "Objectif emploi" (OE), "Trajectoire vers l'emploi" (TVE), "Du diplôme à l'emploi" (DIP) et "Evaluation par simulation préalable au recrutement" (ESPR/VOCA).

Forme: marchés à bons de commande conclus avec un ou plusieurs titulaires et avec un minimum et un maximum (ci-après mini et maxi) en quantité, définis en nombre de bénéficiaires à prendre en charge s'agissant des prestations CPP, EPCE, OPCRE, ECCP, OE, DIP et TVE, et en nombre de sessions à prendre en charge s'agissant des prestations ATE, STR, CAP et ESPR/VOCA. Le nombre de Titulaires avec lequel le marché est à conclure est indiqué au présent avis pour chaque lot.

II.1.6) **Classification CPV (vocabulaire commun pour les marchés publics)**

85312300

II.1.7) **Marché couvert par l'accord sur les marchés publics (AMP)**

Non

II.1.8) **Division en lots**

Oui

il convient de soumettre des offres pour un ou plusieurs lots

II.1.9) **Des variantes seront prises en considération**

Non

II.2) **QUANTITÉ OU ÉTENDUE DU MARCHÉ**

II.2.1) **Quantité ou étendue globale**

Lots: la consultation comprend 23 lots géographiques et/ou techniques. L'Allotissement technique s'entend par type de prestation à mettre en oeuvre et s'agissant de la prestation ECCP, par groupe d'emplois-métiers relevant d'un grand domaine ou domaine professionnel ou regroupement de grands domaines ou domaines professionnels, chaque emploi-métier par rapport auquel les compétences du bénéficiaire sont à évaluer étant défini par référence au répertoire opérationnel des métiers et des emplois (ROME). L'allotissement géographique s'entend par référence à la région dans son entier.

Quantités: les mini et maxi indiqués au présent avis pour chaque lot sont définis pour la 1ère période contractuelle d'exécution du marché. Pour la 2ème période contractuelle d'un an d'exécution du marché en cas de reconduction, les mini et maxi sont indiqués dans la décision de reconduction dans les conditions fixées au DCE.

II.2.2) **Options**

Oui

description de ces options: Marchés à conclure à compter de leur date de prise d'effet pour une période ferme courant jusqu'au 31.12.2014, puis reconductibles expressément une fois pour une période d'un an calendaire. La date de prise d'effet du marché est fixée au 1.1.2012.

Reconduction: Pôle emploi se prononce au moins 3 mois calendaires avant l'échéance de la 1ère période contractuelle d'exécution du marché, en notifiant par écrit au Titulaire sa décision de reconduire le marché.
Nombre de reconductions éventuelles 1

II.3) **DURÉE DU MARCHÉ OU DÉLAI D'EXÉCUTION**

À compter du 1.1.2012. Jusqu'au 31.12.2014

INFORMATIONS SUR LES LOTS

LOT n° 1

INTITULÉ ATE - région Languedoc-Roussillon

1) **DESCRIPTION SUCCINCTE**

Nombre de titulaires: 3.

Lieux d'intervention obligatoires:

En Lozère, les communes de Mende, Florac, Saint-Chely.

— dans le Gard, les Communautés d'agglomération de Nîmes et d'ales ainsi que les communes de Bagnols-sur-Cèze, Beaucaire, Le Vigan, Vauvert, Villeneuve-lès-Avignon,

— dans l'Hérault, les Communautés d'agglomération de Montpellier et de Béziers, ainsi que les communes d'Agde, Clermont-l'Hérault, Lunel, Pézenas, Sète,

— dans l'Aude, les Communautés d'agglomération de Narbonne et de Carcassonne ainsi que les communes de Castelnaudary, Lézignan-Corbières, Limoux,

— dans les Pyrénées Orientales, la Communauté d'agglomération de Perpignan ainsi que les communes d'Argelès, Céret, Prades.

2) **CLASSIFICATION CPV (VOCABULAIRE COMMUN POUR LES MARCHÉS PUBLICS)**

85312300, 80530000

3) **QUANTITÉ OU ÉTENDUE**

Mini: 5 000 - maxi: 15 000.

4) **INDICATIONS QUANT À UNE AUTRE DURÉE DU MARCHÉ OU UNE AUTRE DATE DE COMMENCEMENT/ D'ACHÈVEMENT**

5) **INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES SUR LES LOTS**

Niveau minimum de capacité financière: 106 333 EUR. Critères d'attribution: 55 % pour la valeur technique appréciée sur la base de 35 % pour la démarche méthodologique proposée (5 % pour la compréhension des objectifs et des principales caractéristiques de la prestation; 10 % pour les méthodes d'animation proposées; 20 % pour les méthodes particulières d'animation proposées pour les publics spécifiques), 8 % pour la connaissance et la compréhension de l'environnement socio-économique d'exécution des prestations, 12 % pour les lieux d'exécution proposés (7 % pour les moyens d'accès aux lieux d'exécution proposés; 3 % pour les conditions d'accueil des bénéficiaires proposées; 2 % pour le nombre de lieux d'exécution supplémentaires proposés); 45 % pour le prix. Il est précisé que, pour le lot no 1, la pondération de 45 % fixée pour le prix est appliquée de la manière suivante: prix = 0,80 x prix unitaire proposé pour les sessions exécutées dans des lieux d'exécution affectés par le titulaire à l'exécution du marché — 0,20 x prix unitaire proposé pour les sessions exécutées dans des locaux mis à disposition par pôle emploi.

LOT n° 2

INTITULÉ CAP - Région Languedoc-Roussillon

1) **DESCRIPTION SUCCINCTE**

Nombre de titulaires: 3.

Lieux d'intervention obligatoire:

En Lozère, les communes de Mende, Florac, Saint-Chely.

— dans le Gard, les Communautés d'agglomération de Nîmes et d'ales ainsi que les communes de Bagnols-sur-Cèze, Beaucaire, Le Vigan, Vauvert, Villeneuve-lès-Avignons,
— dans l'Hérault, les Communautés d'agglomération de Montpellier et de Béziers, ainsi que les communes d'Agde, Clermont-l'Hérault, Lunel, Pézenas, Sète,
— dans l'aude, les Communautés d'agglomération de Narbonne et de Carcassonne ainsi que les communes de Castelnaudary, Lézignan-Corbières, Limoux,
— dans les Pyrénées Orientales, la Communauté d'agglomération de Perpignan ainsi que les communes d'Argelès, Céret, Prades.

2) **CLASSIFICATION CPV (VOCABULAIRE COMMUN POUR LES MARCHÉS PUBLICS)**

85312300, 80530000

3) **QUANTITÉ OU ÉTENDUE**

Mini: 150 - maxi: 600.

4) **INDICATIONS QUANT À UNE AUTRE DURÉE DU MARCHÉ OU UNE AUTRE DATE DE COMMENCEMENT/ D'ACHÈVEMENT**

5) **INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES SUR LES LOTS**

Niveau minimum de capacité financière: 152 375 EUR. Critères d'attribution: 70 % pour la valeur technique appréciée sur la base de: 45 % pour la démarche méthodologique proposée (5 % pour la compréhension des objectifs et des principales caractéristiques de la prestation, 40 % pour la démarche méthodologique proposée), 13 % pour la connaissance et la compréhension de l'environnement socio-économique d'exécution des prestations, 12 % pour les lieux d'exécution proposés (5 % pour les moyens d'accès aux lieux d'exécution proposés, 5 % pour les conditions d'accueil des bénéficiaires proposées, 2 % pour le nombre de lieux d'exécution supplémentaires proposés), 30 % pour le prix.

LOT n° 3

INTITULÉ CPP - Région Languedoc-Roussillon

1) **DESCRIPTION SUCCINCTE**

Nombre de titulaires: 3.

Lieux d'intervention obligatoires:

En Lozère, les communes de Mende, Florac, Saint-Chely.

— dans le Gard, les Communautés d'agglomération de Nîmes et d'ales ainsi que les communes de Bagnols-sur-Cèze, Beaucaire, Le Vigan, Vauvert, Villeneuve-lès-Avignon,

— dans l'hérault, les Communautés d'agglomération de Montpellier et de Béziers, ainsi que les communes d'Agde, Clermont-l'Hérault, Lunel, Pézenas, Sète,

— dans l'Aude, les Communautés d'agglomération de Narbonne et de Carcassonne ainsi que les communes de Castelnaudary, Lézignan-Corbières, Limoux,

— dans les Pyrénées Orientales, la Communauté d'agglomération de Perpignan ainsi que les communes d'Argelès, Céret, prades.

2) **CLASSIFICATION CPV (VOCABULAIRE COMMUN POUR LES MARCHÉS PUBLICS)**

85312300, 80530000

3) **QUANTITÉ OU ÉTENDUE**

Mini: 1 100 - maxi: 4 400.

4) **INDICATIONS QUANT À UNE AUTRE DURÉE DU MARCHÉ OU UNE AUTRE DATE DE COMMENCEMENT/ D'ACHÈVEMENT**

5) **INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES SUR LES LOTS**

Niveau minimum de capacité financière: 113 483 euros. Critères d'attribution: 70 % pour la valeur technique appréciée sur la base de: 45 %; pour la démarche méthodologique proposée (5 % pour la compréhension des objectifs et des principales caractéristiques de la prestation; 40 %; pour la démarche méthodologique proposée); 13 % pour la connaissance et la compréhension de l'environnement socio-économique d'exécution des prestations; 12 %; pour les lieux d'exécution proposés (5 % pour les moyens d'accès aux lieux d'exécution proposés; 5 %; pour les conditions d'accueil des bénéficiaires proposées; 2 %; pour le nombre de lieux d'exécution supplémentaires proposés); 30 % pour le prix.

LOT n° 4

INTITULÉ str - region languedoc-roussillon

1) **DESCRIPTION SUCCINCTE**

Nombre de titulaires: 1.

Lieux d'intervention obligatoires:

Les Communautés d'agglomération de Nîmes, ales, montpellier, beziers, narbonne, carcassonne, perpignan et la commune de MENDE.

2) **CLASSIFICATION CPV (VOCABULAIRE COMMUN POUR LES MARCHÉS PUBLICS)**

85312300, 80530000

3) **QUANTITÉ OU ÉTENDUE**

Mini: 400 - maxi: 1 200.

4) **INDICATIONS QUANT À UNE AUTRE DURÉE DU MARCHÉ OU UNE AUTRE DATE DE COMMENCEMENT/ D'ACHÈVEMENT**

5) **INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES SUR LES LOTS**

Niveau minimum de capacité financière: 67 360 euros. Critères d'attribution: 70 % pour la valeur technique appréciée sur la base de: 35 % pour la démarche méthodologique proposée (5 % pour la compréhension des objectifs et des principales caractéristiques de la prestation; 22 % pour la démarche méthodologique proposée; 8 % pour les modalités particulières de prise en charge proposées pour les publics spécifiques), 8 % pour la connaissance et la compréhension de l'environnement socio-économique d'exécution des prestations, 15 % pour les réseaux d'entreprises susceptibles d'être mobilisés et les moyens mis en oeuvre pour les développer, 12 % pour les lieux d'exécution proposés (7 % pour les moyens d'accès aux lieux d'exécution proposés; 3 % pour les conditions d'accueil des bénéficiaires proposées; 2 % pour le nombre de lieux d'exécution supplémentaires proposés), 30 % pour le prix.

LOT n° 5

INTITULÉ oe - region languedoc-roussillon

1) **DESCRIPTION SUCCINCTE**

Nombre de titulaires: 3.

Lieux d'intervention obligatoires:

En Lozère, les communes de Mende, Florac, Saint-Chely.

— dans le Gard, les Communautés d'agglomération de Nîmes et d'ales ainsi que les communes de Bagnols-sur-Cèze, Beaucaire, Le Vigan, vauvert, Villeneuve-lès-Avignon,

— dans l'Hérault, les Communautés d'agglomération de.

Montpellier et de BEZIERS, ainsi que les communes d'Agde, Clermont-l'Herault, Lunel, Pézenas, Sète.

— dans l'Aude, les Communautés d'agglomération de Narbonne et de Carcassonne ainsi que les communes de castelnaudary, Lézignan-Corbières, Limoux,

— dans les Pyrénées Orientales, la Communauté d'agglomération de Perpignan ainsi que les communes d'Argelès, Céret, Prades.

- 2) **CLASSIFICATION CPV (VOCABULAIRE COMMUN POUR LES MARCHÉS PUBLICS)**
85312300
- 3) **QUANTITÉ OU ÉTENDUE**
Mini: 2 500 - maxi: 10 000.
- 4) **INDICATIONS QUANT À UNE AUTRE DURÉE DU MARCHÉ OU UNE AUTRE DATE DE COMMENCEMENT/
D'ACHÈVEMENT**
- 5) **INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES SUR LES LOTS**
Niveau minimum de capacité financière: 483 333 euros. Critères d'attribution: 70 % pour la valeur technique appréciée sur la base de: 35 % pour la démarche méthodologique proposée (5 % pour la compréhension des objectifs et des principales caractéristiques de la prestation; 18 % pour la démarche méthodologique proposée; 5 % pour le nombre et le type de contacts prévus avec le bénéficiaire; 7 % pour les modalités particulières de prise en charge proposées pour les publics spécifiques), 8 % pour la connaissance et la compréhension de l'environnement socio-économique d'exécution des prestations, 15 % pour les réseaux d'entreprises susceptibles d'être mobilisés et les moyens mis en oeuvre pour les développer, 12 % pour les lieux d'exécution proposés (5 % pour les moyens d'accès aux lieux d'exécution proposés; 5 % pour les conditions d'accueil des bénéficiaires proposées; 2 % pour le nombre de lieux d'exécution supplémentaires proposés), 30 % pour le prix.

LOT n° 6

INTITULÉ tve - region languedoc-roussillon

- 1) **DESCRIPTION SUCCINCTE**
Nombre de titulaires: 3.
Lieux d'intervention obligatoires:
En Lozère, les communes de mende, florac, saint-chely.
— dans le Gard, les Communautés d'agglomération de Nîmes et d'ales ainsi que les communes de Bagnols-sur-Cèze, Beaucaire, Le Vigan, Vauvert, Villeneuve-lès-Avignon,
— dans l'Hérault, les Communautés d'agglomération de Montpellier et de Béziers, ainsi que les communes d'Agde, Clermont-l'Hérault, Lunel, Pézenas, Sète,
— dans l'Aude, les Communautés d'agglomération de Narbonne et de Carcassonne ainsi que les communes de Castelnaudary, Lézignan-Corbières, Limoux,
— dans les Pyrénées Orientales, la Communauté d'agglomération de Perpignan ainsi que les communes d'Argelès, Céret, Prades.
- 2) **CLASSIFICATION CPV (VOCABULAIRE COMMUN POUR LES MARCHÉS PUBLICS)**
85312300
- 3) **QUANTITÉ OU ÉTENDUE**
Mini: 1 000 - maxi: 3 000.
- 4) **INDICATIONS QUANT À UNE AUTRE DURÉE DU MARCHÉ OU UNE AUTRE DATE DE COMMENCEMENT/
D'ACHÈVEMENT**
- 5) **INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES SUR LES LOTS**
Niveau minimum de capacité financière: 235 667 EUR. Critères d'attribution: 70 % pour la valeur technique appréciée sur la base de: 35 % pour la démarche méthodologique proposée (5 % pour la compréhension des objectifs et des principales caractéristiques de la prestation; 30 % pour la démarche méthodologique proposée), 8 % pour la connaissance et la compréhension de l'environnement socio-économique d'exécution des prestations, 15 % pour les réseaux d'entreprises susceptibles d'être mobilisés et les moyens mis en oeuvre pour les développer, 12 % pour les lieux d'exécution proposés (5 % pour les moyens d'accès aux lieux

d'exécution proposés; 5 % pour les conditions d'accueil des bénéficiaires proposées; 2 % pour le nombre de lieux d'exécution supplémentaires proposés), 30 % pour le prix.

LOT n° 7

INTITULÉ DIP - Région Languedoc-Roussillon

1) **DESCRIPTION SUCCINCTE**

Nombre de titulaires: 1.

Lieux d'intervention obligatoires:

Les Communautés d'agglomération de Nîmes, de Montpellier, de Narbonne et de Perpignan.

2) **CLASSIFICATION CPV (VOCABULAIRE COMMUN POUR LES MARCHÉS PUBLICS)**

85312300, 80530000

3) **QUANTITÉ OU ÉTENDUE**

Mini: 180 - maxi: 720.

4) **INDICATIONS QUANT À UNE AUTRE DURÉE DU MARCHÉ OU UNE AUTRE DATE DE COMMENCEMENT/ D'ACHÈVEMENT**

5) **INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES SUR LES LOTS**

Niveau minimum de capacité financière: 10 065 EUR. Critères d'attribution: 70 % pour la valeur technique appréciée sur la base de: 32 % pour la démarche méthodologique proposée (5 % pour la compréhension des objectifs et des principales caractéristiques de la prestation; 27 % pour la démarche méthodologique proposée), 8 % pour la connaissance et la compréhension de l'environnement socio-économique d'exécution des prestations, 18 % pour les réseaux d'entreprises susceptibles d'être mobilisés et les moyens mis en oeuvre pour les développer, 12 % pour les lieux d'exécution proposés (5 % pour les moyens d'accès aux lieux d'exécution proposés; 5 % pour les conditions d'accueil des bénéficiaires proposées; 2 % pour le nombre de lieux d'exécution supplémentaires proposés), 30 % pour le prix.

LOT n° 8

INTITULÉ OPCRE - Région Languedoc-Roussillon

1) **DESCRIPTION SUCCINCTE**

Nombre de titulaires: 3.

Lieux d'intervention obligatoires:

En Lozère, les communes de Mende, Florac, Saint-Chely.

— dans le Gard, les Communautés d'agglomération de Nîmes et d'ales ainsi que les communes de Bagnols-sur-Cèze, Beaucaire, Le Vigan, Vauvert, Villeneuve-lès-Avignon,

— dans l'Hérault, les Communautés d'agglomération de Montpellier et de Béziers, ainsi que les communes d'Agde, Clermont-l'Hérault, Lunel, Pézenas, Sète,

— dans l'Aude, les Communautés d'agglomération de Narbonne et de Carcassonne ainsi que les communes de Castelnaudary, Lézignan-Corbières, Limoux,

— dans les Pyrénées Orientales, la Communauté d'agglomération de Perpignan ainsi que les communes d'Argelès, Céret, Prades.

2) **CLASSIFICATION CPV (VOCABULAIRE COMMUN POUR LES MARCHÉS PUBLICS)**

85312300, 80530000

3) **QUANTITÉ OU ÉTENDUE**

Mini: 400 - maxi: 1 600.

4) **INDICATIONS QUANT À UNE AUTRE DURÉE DU MARCHÉ OU UNE AUTRE DATE DE COMMENCEMENT/ D'ACHÈVEMENT**

5) **INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES SUR LES LOTS**

Niveau minimum de capacité financière: 45 133 EUR. Critères d'attribution: 70 % pour la valeur technique appréciée sur la base de: 45 % pour la démarche méthodologique proposée (5 % pour la compréhension des objectifs et des principales caractéristiques de la prestation; 40 % pour la démarche méthodologique proposée), 13 % pour la connaissance et la compréhension de l'environnement socio-économique d'exécution des prestations, 12 % pour les lieux d'exécution proposés (5 % pour les moyens d'accès aux lieux d'exécution proposés; 5 % pour les conditions d'accueil des bénéficiaires proposées; 2 % pour le nombre de lieux d'exécution supplémentaires proposés), 30 % pour le prix.

LOT n° 9

INTITULÉ EPCE - Région Languedoc-Roussillon

1) **DESCRIPTION SUCCINCTE**

Nombre de titulaires: 3.

Lieux d'intervention obligatoires:

En Lozère, les communes de Mende, Florac, Saint-Chely.

— dans le Gard, les Communautés d'agglomération de Nîmes et d'Alès ainsi que les communes de Bagnols-sur-Cèze, Beaucaire, Le Vigan, Vauvert, Villeneuve-lès-Avignon,

— dans l'Hérault, les Communautés d'agglomération de Montpellier et de Béziers, ainsi que les communes d'Agde, Clermont-l'Hérault, Lunel, Pézenas, Sète,

— dans l'Aude, les Communautés d'agglomération de Narbonne et de Carcassonne ainsi que les communes de Castelnaudary, Lézignan-Corbières, Limoux,

— dans les Pyrénées Orientales, la Communauté d'agglomération de Perpignan ainsi que les communes d'Argelès, Céret, Prades.

2) **CLASSIFICATION CPV (VOCABULAIRE COMMUN POUR LES MARCHÉS PUBLICS)**

85312300, 80530000

3) **QUANTITÉ OU ÉTENDUE**

Mini: 600 - maxi: 1 800.

4) **INDICATIONS QUANT À UNE AUTRE DURÉE DU MARCHÉ OU UNE AUTRE DATE DE COMMENCEMENT/D'ACHÈVEMENT**

5) **INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES SUR LES LOTS**

Niveau minimum de capacité financière: 37 120 EUR. Critères d'attribution: 70 % pour la valeur technique appréciée sur la base de: 45 % pour la démarche méthodologique proposée (5 % pour la compréhension des objectifs et des principales caractéristiques de la prestation; 40 % pour la démarche méthodologique proposée), 13 % pour la connaissance et la compréhension de l'environnement socio-économique d'exécution des prestations, 12 % pour les lieux d'exécution proposés (5 % pour les moyens d'accès aux lieux d'exécution proposés; 5 % pour les conditions d'accueil des bénéficiaires proposées; 2 % pour le nombre de lieux d'exécution supplémentaires proposés), 30 % pour le prix.

LOT n° 10

INTITULÉ ESPR/VOCA - Région Languedoc-Roussillon

1) **DESCRIPTION SUCCINCTE**

Nombre de titulaires: 1.

Lieux d'intervention obligatoires:

En Lozère, la commune de Mende.

— dans le Gard, les Communautés d'agglomération de Nîmes et d'Alès,

— dans l'Hérault, les Communautés d'agglomération de Montpellier et de Béziers,

— dans l'Aude, les Communautés d'agglomération de Narbonne et de Carcassonne,
— dans les Pyrénées Orientales, la Communauté d'agglomération de Perpignan.

2) **CLASSIFICATION CPV (VOCABULAIRE COMMUN POUR LES MARCHÉS PUBLICS)**

85312300, 80530000

3) **QUANTITÉ OU ÉTENDUE**

Mini: 300 - maxi: 900.

4) **INDICATIONS QUANT À UNE AUTRE DURÉE DU MARCHÉ OU UNE AUTRE DATE DE COMMENCEMENT/
D'ACHÈVEMENT**

5) **INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES SUR LES LOTS**

Niveau minimum de capacité financière: 16 320 EUR. Critères d'attribution: 50 % pour la valeur technique appréciée sur la base de: 32 % pour la démarche méthodologique proposée (5 % pour la compréhension des objectifs et des principales caractéristiques de la prestation; 27 % pour les méthodes d'animation proposées), 18 % pour les lieux d'exécution proposés (5 % pour les moyens d'accès aux lieux d'exécution proposés; 3 % pour les conditions d'accueil des bénéficiaires proposées; 10 % pour le nombre de lieux d'exécution supplémentaires proposés), 50 % pour le prix. Il est précisé que la pondération de 50 % fixée pour le prix est appliquée de la manière suivante: Prix = 0,70 x prix unitaire proposé pour les sessions simples — 0,30 x prix unitaire proposé pour les sessions complexes.

LOT n° 11

INTITULÉ ECCP - agriculture - Région Languedoc-Roussillon

1) **DESCRIPTION SUCCINCTE**

Nombre d'attributaire: 1.

Lieux d'intervention obligatoires:

En Lozère, la commune de Mende, Florac, Saint-Chely.

— dans le Gard, les Communautés d'agglomération de Nîmes et d'Alès,

— dans l'Hérault, les Communautés d'agglomération de Montpellier et de Béziers,

— dans l'Aude, les Communautés d'agglomération de Narbonne et de Carcassonne,

— dans les Pyrénées Orientales, la Communauté d'agglomération de Perpignan,

— Métiers par rapport auxquels les activités et compétences sont à évaluer:

A1101 Conduite d'engins d'exploitation agricole et forestière;

A1202 Entretien des espaces naturels;

A1405 Arboriculture et viticulture;

A1414 Horticulture et maraîchage;

A1416 Polyculture, élevage.

2) **CLASSIFICATION CPV (VOCABULAIRE COMMUN POUR LES MARCHÉS PUBLICS)**

85312300, 80530000

3) **QUANTITÉ OU ÉTENDUE**

Mini: 480 - maxi: 1 440.

4) **INDICATIONS QUANT À UNE AUTRE DURÉE DU MARCHÉ OU UNE AUTRE DATE DE COMMENCEMENT/
D'ACHÈVEMENT**

5) **INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES SUR LES LOTS**

Niveau minimum de capacité financière: 15 776 EUR. Critères d'attribution: 70 % pour la valeur technique appréciée sur la base de 40 % pour la démarche méthodologique proposée (5 % pour la compréhension des objectifs et des principales caractéristiques de la prestation; 35 % pour la démarche méthodologique proposée), 12 % pour la connaissance et la compréhension de l'environnement socio-économique d'exécution

des prestations, 18 % pour les lieux d'exécution proposés (5 % pour les moyens d'accès aux lieux d'exécution proposés; 3 % pour les conditions d'accueil des bénéficiaires proposées; 10 % pour le nombre de lieux d'exécution supplémentaires proposés); 30 % pour le prix.

LOT n° 12

INTITULÉ ECCP Vente Détail - Région Languedoc-Roussillon

1) **DESCRIPTION SUCCINCTE**

Nombre d'attributaire: 1.

Lieux d'intervention obligatoires:

En Lozère, la commune de Mende, Florac, Saint-Chely.

— dans le Gard, les Communautés d'agglomération de Nîmes et d'Alès,

— dans l'Hérault, les Communautés d'agglomération de Montpellier et de Béziers,

— dans l'Aude, les Communautés d'agglomération de Narbonne et de Carcassonne,

— dans les Pyrénées Orientales, la Communauté d'agglomération de Perpignan.

Emplois-métiers par rapport auxquels les activités et compétences sont à évaluer:

D1106 Vente en alimentation;

D1107 Vente en gros de produits frais;

D1209 Vente de végétaux;

D1210 Vente en animalerie;

D1211 Vente en articles de sport et loisirs;

D1212 Vente en décoration et équipement du foyer;

D1213 Vente en gros de matériel et équipement;

D1214 Vente en habillement et accessoires de la personne.

2) **CLASSIFICATION CPV (VOCABULAIRE COMMUN POUR LES MARCHÉS PUBLICS)**

85312300, 80530000

3) **QUANTITÉ OU ÉTENDUE**

Mini: 780 - maxi: 2 340.

4) **INDICATIONS QUANT À UNE AUTRE DURÉE DU MARCHÉ OU UNE AUTRE DATE DE COMMENCEMENT/D'ACHÈVEMENT**

5) **INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES SUR LES LOTS**

Niveau minimum de capacité financière: 25 636 EUR. Critères d'attribution: Critères d'attribution: 70 % pour la valeur technique appréciée sur la base de 40 % pour la démarche méthodologique proposée (5 % pour la compréhension des objectifs et des principales caractéristiques de la prestation; 35 % pour la démarche méthodologique proposée), 12 % pour la connaissance et la compréhension de l'environnement socio-économique d'exécution des prestations, 18 % pour les lieux d'exécution proposés (5 % pour les moyens d'accès aux lieux d'exécution proposés; 3 % pour les conditions d'accueil des bénéficiaires proposées; 10 % pour le nombre de lieux d'exécution supplémentaires proposés); 30 % pour le prix.

LOT n° 13

INTITULÉ ECCP force de vente et grande distribution - Région Languedoc-Roussillon

1) **DESCRIPTION SUCCINCTE**

Nombre d'attributaire: 1.

Lieux d'intervention obligatoires:

En Lozère, la commune de Mende, Florac, Saint-Chely.

— dans le Gard, les Communautés d'agglomération de Nîmes et d'Alès,

— dans l'Hérault, les Communautés d'agglomération de Montpellier et de Béziers,

— dans l'Aude, les Communautés d'agglomération de Narbonne et de Carcassonne,
— dans les Pyrénées Orientales, la Communauté d'agglomération de Perpignan.

Emplois-métiers par rapport auxquels les activités et compétences sont à évaluer:

D1401 Assistanat commercial;

D1402 Relation commerciale grands comptes et entreprises;

D1408 Télé-Conseil et télévente;

D1502 Management/Gestion de rayon produits alimentaires;

D1503 Management/Gestion de rayon produits non alimentaires;

D1505 Personnel de caisse;

D1507 Mise en rayon libre-service.

2) **CLASSIFICATION CPV (VOCABULAIRE COMMUN POUR LES MARCHÉS PUBLICS)**

85312300, 80530000

3) **QUANTITÉ OU ÉTENDUE**

Mini: 800 - maxi: 2 400.

4) **INDICATIONS QUANT À UNE AUTRE DURÉE DU MARCHÉ OU UNE AUTRE DATE DE COMMENCEMENT/
D'ACHÈVEMENT**

5) **INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES SUR LES LOTS**

Niveau minimum de capacité financière: 26 293 EUR. Critères d'attribution: 70 % pour la valeur technique appréciée sur la base de 40 % pour la démarche méthodologique proposée (5 % pour la compréhension des objectifs et des principales caractéristiques de la prestation; 35 % pour la démarche méthodologique proposée), 12 % pour la connaissance et la compréhension de l'environnement socio-économique d'exécution des prestations, 18 % pour les lieux d'exécution proposés (5 % pour les moyens d'accès aux lieux d'exécution proposés; 3 % pour les conditions d'accueil des bénéficiaires proposées; 10 % pour le nombre de lieux d'exécution supplémentaires proposés); 30 % pour le prix.

LOT n° 14

INTITULÉ ECCP construction BTP gros oeuvre - Région Languedoc-Roussillon

1) **DESCRIPTION SUCCINCTE**

Nombre d'attributaire: 1.

Lieux d'intervention obligatoires:

En Lozère, la commune de Mende, Florac, Saint-Chely.

— dans le Gard, les Communautés d'agglomération de Nîmes et d'Alès,

— dans l'Hérault, les Communautés d'agglomération de Montpellier et de Béziers,

— dans l'Aude, les Communautés d'agglomération de Narbonne et de Carcassonne,

— dans les Pyrénées Orientales, la Communauté d'agglomération de Perpignan.

Emplois-métiers par rapport auxquels les activités et compétences sont à évaluer:

F1301 Conduite de grue;

F1302 Conduite d'engins de terrassement et de carrière;

F1501 Montage de structures et de charpentes bois;

F1502 Montage de structures métalliques;

F1701 Construction en béton;

F1702 Construction de routes et voies;

F1703 Maçonnerie;

F1704 Préparation du gros oeuvre et des travaux publics;

F1705 Pose de canalisations.

- 2) **CLASSIFICATION CPV (VOCABULAIRE COMMUN POUR LES MARCHÉS PUBLICS)**
85312300, 80530000
- 3) **QUANTITÉ OU ÉTENDUE**
Mini: 600 - maxi: 1 800.
- 4) **INDICATIONS QUANT À UNE AUTRE DURÉE DU MARCHÉ OU UNE AUTRE DATE DE COMMENCEMENT/
D'ACHÈVEMENT**
- 5) **INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES SUR LES LOTS**
Niveau minimum de capacité financière: 19 720 EUR. Critères d'attribution: 70 % pour la valeur technique appréciée sur la base de 40 % pour la démarche méthodologique proposée (5 % pour la compréhension des objectifs et des principales caractéristiques de la prestation; 35 % pour la démarche méthodologique proposée), 12 % pour la connaissance et la compréhension de l'environnement socio-économique d'exécution des prestations, 18 % pour les lieux d'exécution proposés (5 % pour les moyens d'accès aux lieux d'exécution proposés; 3 % pour les conditions d'accueil des bénéficiaires proposées; 10 % pour le nombre de lieux d'exécution supplémentaires proposés); 30 % pour le prix.

LOT n° 15

INTITULÉ ECCP construction BTP second oeuvre - Région Languedoc-Roussillon

- 1) **DESCRIPTION SUCCINCTE**
Nombre d'attributaire: 1.
Lieux d'intervention obligatoires:
En Lozère, la commune de Mende, Florac, Saint-Chely.
— dans le Gard, les Communautés d'agglomération de Nîmes et d'Alès,
— dans l'Hérault, les Communautés d'agglomération de Montpellier et de Béziers,
— dans l'Aude, les Communautés d'agglomération de Narbonne et de Carcassonne,
— dans les Pyrénées Orientales, la Communauté d'agglomération de Perpignan.
Emplois-métiers par rapport auxquels les activités et compétences sont à évaluer:
F1103 Contrôle et diagnostic technique du bâtiment;
F1602 Électricité bâtiment;
F1603 Installation d'équipements sanitaires et thermiques;
F1604 Montage d'agencements;
F1605 Montage de réseaux électriques et télécoms;
F1606 Peinture en bâtiment;
F1607 Pose de fermetures menuisées;
F1608 Pose de revêtements rigides;
F1610 Pose et restauration de couvertures;
F1611 Réalisation et restauration de façades.
- 2) **CLASSIFICATION CPV (VOCABULAIRE COMMUN POUR LES MARCHÉS PUBLICS)**
85312300, 80530000
- 3) **QUANTITÉ OU ÉTENDUE**
Mini: 650 - maxi: 1 950.
- 4) **INDICATIONS QUANT À UNE AUTRE DURÉE DU MARCHÉ OU UNE AUTRE DATE DE COMMENCEMENT/
D'ACHÈVEMENT**
- 5) **INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES SUR LES LOTS**
Niveau minimum de capacité financière: 21 363 EUR. Critères d'attribution: 70 % pour la valeur technique appréciée sur la base de 40 % pour la démarche méthodologique proposée (5 % pour la compréhension

des objectifs et des principales caractéristiques de la prestation; 35 % pour la démarche méthodologique proposée), 12 % pour la connaissance et la compréhension de l'environnement socio-économique d'exécution des prestations, 18 % pour les lieux d'exécution proposés (5 % pour les moyens d'accès aux lieux d'exécution proposés; 3 % pour les conditions d'accueil des bénéficiaires proposées; 10 % pour le nombre de lieux d'exécution supplémentaires proposés); 30 % pour le prix.

LOT n° 16

INTITULÉ ECCP hotellerie restauration tourisme - Région Languedoc-Roussillon

1) **DESCRIPTION SUCCINCTE**

Nombre d'attributaire: 1.

Lieux d'intervention obligatoires:

En Lozère, la commune de Mende, Florac, Saint-Chely.

— dans le Gard, les Communautés d'agglomération de Nîmes et d'alès,

— dans l'hérault, les Communautés d'agglomération de Montpellier et de Béziers,

— dans l'Aude, les Communautés d'agglomération de Narbonne et de Carcassonne,

— dans les Pyrénées Orientales, la Communauté d'agglomération de Perpignan.

Emplois-métiers par rapport auxquels les activités et compétences sont à évaluer:

G1303 Vente de voyages;

G1401 Assistance de direction d'hôtel-restaurant;

G1501 Personnel d'étage;

G1502 Personnel polyvalent d'hôtellerie;

G1503 Management du personnel d'étage;

G1601 Management du personnel de cuisine;

G1602 Personnel de cuisine;

G1603 Personnel polyvalent en restauration;

G1703 Réception en hôtellerie;

G1801 Café, bar brasserie;

G1802 Management du service en restauration;

G1803 Service en restauration.

2) **CLASSIFICATION CPV (VOCABULAIRE COMMUN POUR LES MARCHÉS PUBLICS)**

85312300, 80530000

3) **QUANTITÉ OU ÉTENDUE**

Mini: 850 - maxi: 2 550.

4) **INDICATIONS QUANT À UNE AUTRE DURÉE DU MARCHÉ OU UNE AUTRE DATE DE COMMENCEMENT/ D'ACHÈVEMENT**

5) **INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES SUR LES LOTS**

Niveau minimum de capacité financière: 27 937 EUR. Critères d'attribution: 70 % pour la valeur technique appréciée sur la base de 40 % pour la démarche méthodologique proposée (5 % pour la compréhension des objectifs et des principales caractéristiques de la prestation; 35 % pour la démarche méthodologique proposée), 12 % pour la connaissance et la compréhension de l'environnement socio-économique d'exécution des prestations, 18 % pour les lieux d'exécution proposés (5 % pour les moyens d'accès aux lieux d'exécution proposés; 3 % pour les conditions d'accueil des bénéficiaires proposées; 10 % pour le nombre de lieux d'exécution supplémentaires proposés); 30 % pour le prix.

LOT n° 17

INTITULÉ ECCP industrie - Région Languedoc-Roussillon

1) **DESCRIPTION SUCCINCTE**

Nombre d'attributaire: 1.

Lieux d'intervention obligatoires:

En Lozère, la commune de Mende, Florac, Saint-Chely.

— dans le Gard, les Communautés d'agglomération de Nîmes et d'Alès,

— dans l'hérault, les Communautés d'agglomération de Montpellier et de Béziers,

— dans l'Aude, les Communautés d'agglomération de Narbonne et de Carcassonne,

— dans les Pyrénées Orientales, la Communauté d'agglomération de Perpignan.

Emplois-métiers par rapport auxquels les activités et compétences sont à évaluer:

H1202 Conception et dessin de produits électriques et électroniques;

H1503 Intervention technique en laboratoire d'analyse industrielle;

H2102 Conduite d'équipement de production alimentaire;

H2206 Réalisation de menuiserie bois et tonnellerie;

H2602 Câblage électrique et électromécanique;

H2902 Chaudronnerie - tôlerie;

H2903 Conduite d'équipement d'usinage;

H2909 Montage-Assemblage mécanique;

H2911 Réalisation de structures métalliques;

H2913 Soudage manuel;

H2914 Réalisation et montage en tuyauterie;

H3301 Conduite d'équipement de conditionnement.

2) **CLASSIFICATION CPV (VOCABULAIRE COMMUN POUR LES MARCHÉS PUBLICS)**

85312300, 80530000

3) **QUANTITÉ OU ÉTENDUE**

Mini: 440 - maxi: 1 320.

4) **INDICATIONS QUANT À UNE AUTRE DURÉE DU MARCHÉ OU UNE AUTRE DATE DE COMMENCEMENT/ D'ACHÈVEMENT**

5) **INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES SUR LES LOTS**

Niveau minimum de capacité financière: 14 461 EUR. Critères d'attribution: 70 % pour la valeur technique appréciée sur la base de 40 % pour la démarche méthodologique proposée (5 % pour la compréhension des objectifs et des principales caractéristiques de la prestation; 35 % pour la démarche méthodologique proposée), 12 % pour la connaissance et la compréhension de l'environnement socio-économique d'exécution des prestations, 18 % pour les lieux d'exécution proposés (5 % pour les moyens d'accès aux lieux d'exécution proposés; 3 % pour les conditions d'accueil des bénéficiaires proposées; 10 % pour le nombre de lieux d'exécution supplémentaires proposés); 30 % pour le prix.

LOT n° 18

INTITULÉ ECCP maintenance bâtiments et industrie - Région Languedoc-Roussillon

1) **DESCRIPTION SUCCINCTE**

Nombre d'attributaire: 1.

Lieux d'intervention obligatoires:

En Lozère, la commune de Mende, Florac, Saint-Chely.

— dans le Gard, les Communautés d'agglomération de Nîmes et d'Alès,

— dans l'hérault, les Communautés d'agglomération de Montpellier et de Béziers,

— dans l'Aude, les Communautés d'agglomération de Narbonne et de Carcassonne,

— dans les Pyrénées Orientales, la Communauté d'agglomération de Perpignan.

Emplois-Métiers par rapport auxquels les activités et compétences sont à évaluer:

I1203 Maintenance des bâtiments et des locaux;

I1301 Installation et maintenance d'ascenseurs;

I1304 Installation et maintenance d'équipements industriels et d'exploitation;

I1305 Installation et maintenance électronique;

I1306 Installation et maintenance en froid, conditionnement d'air;

I1309 Maintenance électrique;

I1310 Maintenance mécanique industrielle.

2) **CLASSIFICATION CPV (VOCABULAIRE COMMUN POUR LES MARCHÉS PUBLICS)**

85312300, 80530000

3) **QUANTITÉ OU ÉTENDUE**

Mini: 300 - maxi: 900.

4) **INDICATIONS QUANT À UNE AUTRE DURÉE DU MARCHÉ OU UNE AUTRE DATE DE COMMENCEMENT/
D'ACHÈVEMENT**

5) **INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES SUR LES LOTS**

Niveau minimum de capacité financière: 9 860 EUR. Critères d'attribution: 70 % pour la valeur technique appréciée sur la base de 40 % pour la démarche méthodologique proposée (5 % pour la compréhension des objectifs et des principales caractéristiques de la prestation; 35 % pour la démarche méthodologique proposée), 12 % pour la connaissance et la compréhension de l'environnement socio-économique d'exécution des prestations, 18 % pour les lieux d'exécution proposés (5 % pour les moyens d'accès aux lieux d'exécution proposés; 3 % pour les conditions d'accueil des bénéficiaires proposées; 10 % pour le nombre de lieux d'exécution supplémentaires proposés); 30 % pour le prix.

LOT n° 19

INTITULÉ ECCP maintenance véhicules - Région Languedoc-Roussillon

1) **DESCRIPTION SUCCINCTE**

Nombre d'attributaire: 1.

Lieux d'intervention obligatoires:

En Lozère, la commune de Mende, Florac, Saint-Chely.

— dans le Gard, les Communautés d'agglomération de Nîmes et d'Alès,

— dans l'hérault, les Communautés d'agglomération de Montpellier et de Béziers,

— dans l'aude, les Communautés d'agglomération de Narbonne et de Carcassonne,

— dans les Pyrénées Orientales, la Communauté d'agglomération de Perpignan.

Emplois-métiers par rapport auxquels les activités et compétences sont à évaluer:

I1603 Maintenance d'engins de chantier, levage, manutention et de machines agricoles;

I1604 Mécanique automobile;

I1606 Réparation de carrosserie;

I1607 Réparation de cycles, motocycles et motoculteurs de loisirs.

2) **CLASSIFICATION CPV (VOCABULAIRE COMMUN POUR LES MARCHÉS PUBLICS)**

85312300, 80530000

3) **QUANTITÉ OU ÉTENDUE**

Mini: 300 - maxi: 900.

4) **INDICATIONS QUANT À UNE AUTRE DURÉE DU MARCHÉ OU UNE AUTRE DATE DE COMMENCEMENT/
D'ACHÈVEMENT**

5) **INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES SUR LES LOTS**

Niveau minimum de capacité financière: 9 860 EUR. Critères d'attribution: 70 % pour la valeur technique appréciée sur la base de 40 % pour la démarche méthodologique proposée (5 % pour la compréhension des objectifs et des principales caractéristiques de la prestation; 35 % pour la démarche méthodologique proposée), 12 % pour la connaissance et la compréhension de l'environnement socio-économique d'exécution des prestations, 18 % pour les lieux d'exécution proposés (5 % pour les moyens d'accès aux lieux d'exécution proposés; 3 % pour les conditions d'accueil des bénéficiaires proposées; 10 % pour le nombre de lieux d'exécution supplémentaires proposés); 30 % pour le prix.

LOT n° 20

INTITULÉ ECCP service à la personne - Région Languedoc-Roussillon

1) **DESCRIPTION SUCCINCTE**

Nombre d'attributaire: 1.

Lieux d'intervention obligatoires:

En Lozère, la commune de Mende, Florac, Saint-Chely.

— dans le Gard, les Communautés d'agglomération de Nîmes et d'Alès,

— dans l'hérault, les Communautés d'agglomération de Montpellier et de Béziers,

— dans l'aude, les Communautés d'agglomération de Narbonne et de Carcassonne,

— dans les Pyrénées Orientales, la Communauté d'agglomération de Perpignan.

Emplois-métiers par rapport auxquels les activités et compétences sont à évaluer:

K1204 Facilitation de la vie sociale;

K1302 Assistance auprès d'adultes;

K1303 Assistance auprès d'enfants;

K1304 Services domestiques.

2) **CLASSIFICATION CPV (VOCABULAIRE COMMUN POUR LES MARCHÉS PUBLICS)**

85312300, 80530000

3) **QUANTITÉ OU ÉTENDUE**

Mini: 800 - maxi - 2400.

4) **INDICATIONS QUANT À UNE AUTRE DURÉE DU MARCHÉ OU UNE AUTRE DATE DE COMMENCEMENT/D'ACHÈVEMENT**

5) **INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES SUR LES LOTS**

Niveau minimum de capacité financière: 26 293 EUR. Critères d'attribution: 70 % pour la valeur technique appréciée sur la base de 40 % pour la démarche méthodologique proposée (5 % pour la compréhension des objectifs et des principales caractéristiques de la prestation; 35 % pour la démarche méthodologique proposée), 12 % pour la connaissance et la compréhension de l'environnement socio-économique d'exécution des prestations, 18 % pour les lieux d'exécution proposés (5 % pour les moyens d'accès aux lieux d'exécution proposés; 3 % pour les conditions d'accueil des bénéficiaires proposées; 10 % pour le nombre de lieux d'exécution supplémentaires proposés); 30 % pour le prix.

LOT n° 21

INTITULÉ ECCP nettoyage sécurité - Région Languedoc-Roussillon

1) **DESCRIPTION SUCCINCTE**

Nombre d'attributaire: 1.

Lieux d'intervention obligatoires:

En Lozère, la commune de Mende, Florac, Saint-Chely.

— dans le Gard, les Communautés d'agglomération de Nîmes et d'Alès,

— dans l'hérault, les Communautés d'agglomération de Montpellier et de Béziers,
— dans l'Aude, les Communautés d'agglomération de Narbonne et de Carcassonne,
— dans les Pyrénées Orientales, la Communauté d'agglomération de Perpignan.

Emplois-métiers par rapport auxquels les activités et compétences sont à évaluer:

K2202 Lavage de vitres;
K2204 Nettoyage de locaux;
K2501 Gardiennage de locaux;
K2503 Sécurité et surveillance privées.

2) **CLASSIFICATION CPV (VOCABULAIRE COMMUN POUR LES MARCHÉS PUBLICS)**

85312300, 80530000

3) **QUANTITÉ OU ÉTENDUE**

Mini: 460 - maxi: 1 380.

4) **INDICATIONS QUANT À UNE AUTRE DURÉE DU MARCHÉ OU UNE AUTRE DATE DE COMMENCEMENT/
D'ACHÈVEMENT**

5) **INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES SUR LES LOTS**

Niveau minimum de capacité financière: 15 119 EUR. Critères d'attribution: 70 % pour la valeur technique appréciée sur la base de 40 % pour la démarche méthodologique proposée (5 % pour la compréhension des objectifs et des principales caractéristiques de la prestation; 35 % pour la démarche méthodologique proposée), 12 % pour la connaissance et la compréhension de l'environnement socio-économique d'exécution des prestations, 18 % pour les lieux d'exécution proposés (5 % pour les moyens d'accès aux lieux d'exécution proposés; 3 % pour les conditions d'accueil des bénéficiaires proposées; 10 % pour le nombre de lieux d'exécution supplémentaires proposés); 30 % pour le prix.

LOT n° 22

INTITULÉ ECCP support à l'entreprise - Région Languedoc-Roussillon

1) **DESCRIPTION SUCCINCTE**

Nombre d'attributaire: 1.

Lieux d'intervention obligatoires:

En Lozère, la commune de Mende, Florac, Saint-Chely.

— dans le Gard, les Communautés d'agglomération de Nîmes et d'Alès,

— dans l'hérault, les Communautés d'agglomération de Montpellier et de Béziers,

— dans l'aude, les Communautés d'agglomération de Narbonne et de Carcassonne,

— dans les Pyrénées Orientales, la Communauté d'agglomération de Perpignan.

Emplois-métiers par rapport auxquels les activités et compétences sont à évaluer:

M1202 Audit et contrôle comptables et financiers;

M1203 Comptabilité;

M1601 Accueil et renseignements;

M1602 Opérations administratives;

M1604 Assistanat de direction;

M1607 Secrétariat;

M1608 Secrétariat comptable;

M1609 Secrétariat et assistanat médical ou médico-social;

M1805 Études et développement informatique.

2) **CLASSIFICATION CPV (VOCABULAIRE COMMUN POUR LES MARCHÉS PUBLICS)**

85312300, 80530000

- 3) **QUANTITÉ OU ÉTENDUE**
Mini: 680 - maxi: 20 40.
- 4) **INDICATIONS QUANT À UNE AUTRE DURÉE DU MARCHÉ OU UNE AUTRE DATE DE COMMENCEMENT/ D'ACHÈVEMENT**
- 5) **INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES SUR LES LOTS**
Niveau minimum de capacité financière: 22 349 EUR. Critères d'attribution: 70 % pour la valeur technique appréciée sur la base de 40 % pour la démarche méthodologique proposée (5 % pour la compréhension des objectifs et des principales caractéristiques de la prestation; 35 % pour la démarche méthodologique proposée), 12 % pour la connaissance et la compréhension de l'environnement socio-économique d'exécution des prestations, 18 % pour les lieux d'exécution proposés (5 % pour les moyens d'accès aux lieux d'exécution proposés; 3 % pour les conditions d'accueil des bénéficiaires proposées; 10 % pour le nombre de lieux d'exécution supplémentaires proposés); 30 % pour le prix.

LOT n° 23

INTITULÉ ECCP transports logistique - Région Languedoc-Roussillon

- 1) **DESCRIPTION SUCCINCTE**
Nombre d'attributaire: 1.
Lieux d'intervention obligatoires:
En Lozère, la commune de Mende, Florac, Saint-Chely.
— dans le Gard, les Communautés d'agglomération de Nîmes et d'Alès,
— dans l'Hérault, les Communautés d'agglomération de Montpellier et de Béziers,
— dans l'Aude, les Communautés d'agglomération de NARBONNE et de CARCASSONNE,
— dans les Pyrénées Orientales, la Communauté d'agglomération de Perpignan.
Emplois-Métiers par rapport auxquels les activités et compétences sont à évaluer:
N1101 Conduite d'engins de déplacement des charges;
N1102 Déménagement;
N1103 Magasinage et préparation de commandes;
N1105 Manutention manuelle de charges;
N4101 Conduite de transport de marchandises sur longue distance;
N4102 Conduite de transport de particuliers;
N4103 Conduite de transport en commun sur route.
- 2) **CLASSIFICATION CPV (VOCABULAIRE COMMUN POUR LES MARCHÉS PUBLICS)**
85312300, 80530000
- 3) **QUANTITÉ OU ÉTENDUE**
Mini: 600 - maxi: 1 800.
- 4) **INDICATIONS QUANT À UNE AUTRE DURÉE DU MARCHÉ OU UNE AUTRE DATE DE COMMENCEMENT/ D'ACHÈVEMENT**
- 5) **INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES SUR LES LOTS**
Niveau minimum de capacité financière: 19 720 EUR. Critères d'attribution: 70 % pour la valeur technique appréciée sur la base de 40 % pour la démarche méthodologique proposée (5 % pour la compréhension des objectifs et des principales caractéristiques de la prestation; 35 % pour la démarche méthodologique proposée), 12 % pour la connaissance et la compréhension de l'environnement socio-économique d'exécution des prestations, 18 % pour les lieux d'exécution proposés (5 % pour les moyens d'accès aux lieux d'exécution proposés; 3 % pour les conditions d'accueil des bénéficiaires proposées; 10 % pour le nombre de lieux d'exécution supplémentaires proposés); 30 % pour le prix.

SECTION III: RENSEIGNEMENTS D'ORDRE JURIDIQUE, ÉCONOMIQUE, FINANCIER ET TECHNIQUE

III.1) CONDITIONS RELATIVES AU CONTRAT

III.1.1) Cautionnement et garanties exigés

III.1.2) Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent

Financement: marchés financés à partir des contributions et subventions mentionnées à l'article L5312-7 du code du travail, ainsi que sur les ressources propres de l'institution, et susceptibles d'un co-financement par le Fonds social européen (FSE).

Paiement: Pour les prestations OE et TVE, avance d'un montant de 20 % du montant mini annuel théorique du marché dans les conditions fixées au DCE; paiement dans un délai de 30 jours à compter de la réception de la facture; prix unitaires (par bénéficiaire ou par session selon la prestation considérée) fermes jusqu'au 31.12.2013 et révisés au 1.1.2014 dans les conditions fixées au DCE.

III.1.3) Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché

Les candidats peuvent présenter leur candidature et offre sous la forme d'un groupement conjoint ou d'un groupement solidaire. En cas d'attribution d'un marché à un groupement ayant présenté sa candidature et son offre sous la forme d'un groupement conjoint, la transformation dudit groupement en un groupement solidaire sera exigée.

III.1.4) L'exécution du marché est soumise à d'autres conditions particulières

Oui

Lieux d'exécution: les lieux d'intervention obligatoires (communautés d'agglomération et communes sur le territoire desquelles le Titulaire doit disposer pour l'exécution du marché de locaux dans le champ géographique défini dans l'intitulé du lot) sont indiqués au présent avis pour chaque lot. Pour le lot 1 se rapportant à la prestation ATE, les prestations sont exécutées soit dans des lieux d'exécution affectés par le titulaire à l'exécution du marché, soit dans des locaux mis à disposition par pôle emploi dans le champ géographique défini dans l'intitulé du lot; à titre purement indicatif, il est précisé que le nombre de sessions réalisées dans des locaux mis à disposition par Pôle emploi est estimé à 20 %.

Délai d'affectation des locaux à l'exécution du marché: ce délai est d'un mois calendaire à compter de la date de prise d'effet du marché. Le cas échéant, ce délai inclut le délai de location, mise à disposition ou prise de possession à quelque titre que ce soit des locaux proposés pour l'exécution du marché.

Intervenants: Un même intervenant assure la poursuite sans interruption d'une même prestation auprès d'un même bénéficiaire, ou d'une même session auprès d'un même groupe de bénéficiaires, dans les conditions fixées au DCE.

III.2) CONDITIONS DE PARTICIPATION

III.2.1) Situation propre des opérateurs économiques, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession

Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies: — déclaration sur l'honneur relative à la capacité juridique à accéder à la commande publique certifiant que le candidat:

— a, au 31.12.2010, souscrit les déclarations lui incombant en matière fiscale et sociale et acquitté les impôts et cotisations exigibles à cette date, dans les conditions prévues à l'article 8-4° de l'ordonnance n° 2005-649 du 6.6.2005,

— n'a pas fait l'objet au cours des 5 dernières années d'une condamnation inscrite au bulletin n° 2 du casier judiciaire pour les infractions visées aux articles L8221-1, L8221-3, L8221-5, L8231-1, L8241-1 et L8251-1 du code du travail,

— n'a pas fait l'objet au cours des 5 dernières années d'une condamnation définitive pour une infraction prévue à l'article 222-38, 222-40, 313-1 à 313-3, 314-1 à 314-3, 324-1 à 324-6, 421-2-1, au 2ème alinéa de

l'article 421-5, à l'article 433-1, au 2ème alinéa de l'article 433-2, au 8ème alinéa de l'article 434-9, au 2ème alinéa de l'article 434-9-1, aux articles 435-3, 435-4, 435-9, 435-10, 441-1 à 441-7, 441-9, 445-1 et 450-1 du code pénal ou à l'article 1741 du code général des impôts; n'est pas en état de liquidation judiciaire au sens de l'article L640-1 du code de commerce ou faillite personnelle au sens des articles L653-1 à L653-8 du même code ou procédure équivalente pour les candidats régis par un droit autre que le droit français, — dans le cas où le candidat est en redressement judiciaire au sens de l'article L631-1 du code de commerce ou procédure équivalente pour les candidats régis par un droit autre que le droit français, la copie du jugement l'autorisant à poursuivre son activité pendant toute la durée d'exécution du marché, reconduction comprise.

III.2.2) **Capacité économique et financière**

Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies: — déclaration relative à la capacité financière à exécuter le ou les marchés auxquels il est candidaté, indiquant le chiffre d'affaires annuel global réalisé par le candidat sur chacun des 3 derniers exercices disponibles. Dans le cas où le candidat est objectivement dans l'incapacité de produire ces renseignements, en particulier lorsqu'il est de création récente, il rapporte la preuve de cette incapacité et communique en lieu et place une déclaration appropriée de banque ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels.

Niveau(x) spécifique(s) minimal(aux) exigé(s): ne seront pas admises les candidatures des candidats dont le chiffre d'affaires annuel global moyen sur les 3 derniers exercices disponibles communiqués est strictement inférieur au niveau minimum de capacité financière indiqué au présent avis pour chaque lot, ou, dans le cas où le candidat est objectivement dans l'incapacité de produire ces renseignements, dont la déclaration appropriée de banque ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels n'atteste pas d'une capacité financière supérieure ou égale à ce niveau minimum.

III.2.3) **Capacité technique**

Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies:

— déclaration relative à la capacité technique et professionnelle à exécuter le ou les marchés auxquels il est candidaté, indiquant: les effectifs, au sens de l'article L1111-2 du code du travail, moyens annuels pour chacune des 3 dernières années; les principales prestations effectuées au cours des 3 dernières années, privilégiant les prestations similaires à celles objet du marché et détaillant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Ces références ne font l'objet d'une déclaration qu'à défaut d'être prouvées par des attestations des destinataires, comportant l'ensemble des éléments ci-dessus décrits, sauf pour les prestations dont Pôle emploi, l'anpe, l'unédic ou une Assédic ont été destinataires et pour lesquelles une déclaration est suffisante.

III.2.4) **Marchés réservés**

Non

III.3) **CONDITIONS PROPRES AUX MARCHÉS DE SERVICES**

III.3.1) **La prestation est réservée à une profession particulière**

Oui

Pour les prestations ATE, STR, CPP, CAP, EPCE, OPCRE, ECCP, DIP et ESPR/VOCA, le titulaire est tenu de se conformer aux dispositions légales et réglementaires applicables aux actions de formation professionnelle continue, en particulier le Livre III de la sixième partie du code du travail, notamment son article L6351-1 relatif à la déclaration d'activité.

III.3.2) **Les personnes morales sont tenues d'indiquer les noms et qualifications professionnelles des membres du personnel chargés de la prestation**

Non

SECTION IV: PROCÉDURE

IV.1) **TYPE DE PROCÉDURE**

- IV.1.1) **Type de procédure**
Ouverte
- IV.1.2) **Limites concernant le nombre d'opérateurs invités à soumissionner ou à participer**
- IV.1.3) **Réduction du nombre d'opérateurs durant la négociation ou le dialogue**
Recours à une procédure se déroulant en phases successives afin de réduire progressivement le nombre des solutions à discuter ou des offres à négocier Non
- IV.2) **CRITÈRES D'ATTRIBUTION**
- IV.2.1) **Critères d'attribution**
Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous
1. valeur technique. Pondération: cf. lots.
2. prix. Pondération: cf. lots.
- IV.2.2) **Une enchère électronique sera effectuée**
Non
- IV.3) **RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIF**
- IV.3.1) **Numéro de référence attribué au dossier par le pouvoir adjudicateur**
- IV.3.2) **Publication(s) antérieure(s) concernant le même marché**
Non
- IV.3.3) **Conditions d'obtention du cahier des charges et des documents complémentaires**
Date limite pour la réception des demandes de documents ou pour l'accès aux documents 29.7.2011 - 16:00
Documents payants Non
- IV.3.4) **Date limite de réception des offres ou des demandes de participation**
29.7.2011 - 16:00
- IV.3.5) **Date d'envoi des invitations à soumissionner ou à participer aux candidats sélectionnés**
- IV.3.6) **Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation**
français.
- IV.3.7) **Délai minimum pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre**
Durée en jours: 180 (à compter de la date limite de réception des offres)
- IV.3.8) **Modalités d'ouverture des offres**
Personnes autorisées à assister à l'ouverture des offres Non

SECTION VI: RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

- VI.1) **IL S'AGIT D'UN MARCHÉ PÉRIODIQUE**
Oui
calendrier prévisionnel de publication des prochains avis: Calendrier prévisionnel de publication des prochains avis: mois prévisionnel de publication de l'avis d'appel à la concurrence pour les prochains marchés: juin 2015.
- VI.2) **LE MARCHÉ S'INSCRIT DANS UN PROJET/PROGRAMME FINANCÉ PAR DES FONDS COMMUNAUTAIRES**
Oui
référence du ou des projet(s) et/ou programme(s): Référence(s) utile(s) du projet / programme: prestations susceptibles d'un cofinancement par le FSE dans le cadre de l'objectif "Compétitivité régionale et emploi" de la programmation 2007-2013.
- VI.3) **AUTRES INFORMATIONS**
Objet des prestations:

- ATE: mener des actions de recherche d'emploi ou d'orientation et acquérir une méthode pour les poursuivre de façon autonome (1/2 ou 1 journée),
- STR: définir une stratégie de recherche d'emploi, découvrir et mobiliser les méthodes et outils appropriés (3,5 sur 4 jours),
- CPP: sécuriser une piste professionnelle et la traduire en plan d'action dans la perspective d'un retour rapide à l'emploi, en développant une compétence à s'orienter tout au long de la vie professionnelle (6 semaines),
- CAP: dresser un bilan des acquis et centres d'intérêt pour identifier et sécuriser un projet professionnel, le plan d'action associé et, le cas échéant, un parcours de formation, en développant une compétence à s'orienter tout au long de la vie professionnelle (3 mois),
- EPCE: évaluer un projet de création ou reprise d'entreprise, définir les actions pour le réaliser et, le cas échéant, une solution alternative d'emploi (3 à 4 semaines),
- OPCRE: accompagner des demandeurs d'emploi moins autonomes à la formalisation de leur projet de création ou reprise d'entreprise réaliste et viable et évaluer ce projet (3 mois),
- ECCP: valider les activités et compétences par rapport à un emploi-métier et élargir la cible d'emploi à des emplois-métiers proches (1/2 à 1 journée),
- OE: accompagner intensivement vers un emploi durable (3 mois maxi),
- TVE: accompagner les demandeurs d'emploi de longue durée vers l'emploi durable via, le cas échéant, la validation d'un projet professionnel (6 mois maxi),
- DIP: permettre un placement correspondant au niveau de diplôme, de demandeurs d'emploi de moins de 30 ans avec un bac—2 validé (3 mois maxi),
- ESPR/VOCA: évaluer les habiletés à occuper un métier ou poste de travail, sur la base d'exercices créés par Pôle emploi (1 journée).

Obtention du DCE: le DCE peut être téléchargé à l'adresse du profil d'acheteur indiquée en tête d'avis. A défaut, il peut être demandé par courrier, courriel ou télécopie au point de contact en tête d'avis; veuillez préciser dans la demande l'intitulé de la consultation, vos coordonnées complètes (dont adresse mail) et le mode de transmission souhaité (courrier ou courriel).

Renseignements complémentaires: Les courriers, courriels de demande de renseignements complémentaires doivent être adressés au point de contact en tête d'avis. La date limite de réception des demandes est fixée au 13.7.2011.

Transmission des plis: Les plis peuvent être soit transmis par lettre recommandée avec accusé de réception (ou tout moyen équivalent permettant de déterminer la date et l'heure certaines de leur réception et de garantir leur confidentialité), soit remis en mains propres contre récépissé les jours ouvrés, du lundi au vendredi, de 10:00 à 12:00 et de 14:00 à 16:00 au point de contact en tête d'avis. La transmission électronique des plis n'est pas autorisée.

Candidature: Les pièces mentionnées au III.2 du présent avis sont transmises accompagnées d'une lettre de candidature dans les conditions fixées au DCE. Le cas échéant, celles de ces pièces rédigées dans une langue autre que le français sont produites accompagnées de leur traduction en langue française, qui, pour les pièces mentionnées au III.2.1 du présent avis, est certifiée conforme à l'original par un traducteur assermenté.

Offres irrégulières: Sera en particulier déclarée irrégulière, toute offre par laquelle un candidat proposerait des lieux d'exécution ne couvrant pas, ou ne couvrant que partiellement, les lieux d'intervention obligatoires définis pour le lot considéré; pour la prestation ECCP, toute offre ne couvrant pas l'ensemble des emplois-métiers définis pour le lot considéré.

Lieux d'exécution supplémentaires: Aux fins d'accroître le maillage territorial des prestations, les candidats ont la possibilité de proposer des lieux d'exécution supplémentaires en dehors des lieux d'intervention obligatoires

définis pour le lot considéré de la consultation, dans la limite de 5 pour un lot et dans les conditions fixées au DCE.

Négociations: Après première analyse des offres sur la base des critères d'attribution mentionnés au présent avis, Pôle emploi engagera des négociations avec les candidats ayant présenté les offres économiquement les plus avantageuses, jugées telles sur la base de ces critères. Sauf si le nombre des candidats n'est pas suffisant, le nombre de candidats admis à négocier est fixé à 3 dans le cas où le marché est à conclure avec un seul titulaire et 5 dans le cas où le marché est à conclure avec trois Titulaires. Seuls les prix proposés font l'objet d'une négociation; à peine d'irrégularité de l'offre, la négociation ne peut conduire qu'à un maintien ou une diminution du prix initialement proposé.

Accord-cadre: les marchés à bons de commande sont des accords-cadres au sens du droit de l'union européenne. Les informations à indiquer à la rubrique II.1.4) du modèle communautaire d'avis figurent aux rubriques II.1.5), II.2) et II.3) du présent avis.

Date d'envoi du présent avis au JOUE et au BOAMP: 16.6.2011.

VI.4) **PROCÉDURES DE RECOURS**

VI.4.1) **Instance chargée des procédures de recours**

Tribunal administratif de Montpellier
6 rue Pitot - CS 99002
34063 Montpellier Cedex 02
FRANCE
Téléphone +33 467548100
internet: <http://montpellier.tribunal-administratif.fr>
Fax +33 467547410

VI.4.2) **Introduction des recours**

Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours: A. Avant la conclusion du contrat, recours sur la base de l'article L551-1 du code de justice administrative et/ou, contre un acte détachable du contrat, de l'article R421-1 du même code dans un délai de 2 mois à compter de l'accomplissement des formalités de publicité de l'acte attaqué, le cas échéant assorti d'une demande de suspension sur le fondement de l'article L521-1 du même code;

B. Après la conclusion du contrat:

1°) recours sur la base de l'article L551-13 du même code dans un délai de 31 jours à compter de la publication de l'avis d'attribution du contrat;

2°) sauf pour les candidats évincés, recours contre un acte détachable du contrat sur la base de l'article R421-1 du même code dans un délai de 2 mois à compter de l'accomplissement des formalités de publicité de l'acte attaqué, le cas échéant assorti d'une demande de suspension sur le fondement de l'article L521-1 du même code;

3°) pour les candidats évincés, recours de pleine juridiction contestant la validité du contrat ou de certaines de ses clauses, dans un délai de 2 mois à compter de la publication de l'avis d'attribution du contrat, le cas échéant assorti d'une demande de suspension sur le fondement précité et/ou d'une demande indemnitaire; en cas de demande indemnitaire, recours administratif préalable auprès du directeur régional aux coordonnées en tête d'avis et recours de pleine juridiction dans un délai de 2 mois à compter de la décision expresse de rejet ou sans condition de délai (sauf prescription) à défaut.

VI.4.3) **Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours**

VI.5) **DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS:**

16.6.2011